

LETTRE de l'Ambaſſadeur d'Angleterre au Lord, Chancelier de l'Echiquier à Londres.

JE crois, Milord, que le Conſeil du Roi s'endort mal-à-propos. La Nation Françoiſe me paroît être dans un moment de criſe d'où elle peut s'élever au plus haut degré de proſpérité ; & l'Angleterre eſt à la veille de n'être plus le premier Royaume du monde. Nos bons amis les Parlements ſont aux abois, & mes intrigues concertées avec eux & les Notables ont échoué par les réclamations unanimes de toutes les Villes du Royaume. On diroit que la France eſt toute peuplée de Philoſophes. De petites Villes dont on ne ſoupçonnoit pas l'exiſtence, déployent une énergie, une ſageſſe, une profondeur de vues qui étonnent. Les Arrêts des Parlements n'intimident plus, & on les fronde juſques dans les délibérations de Communauté. J'en ai entre les mains une de la ville de Niſmes, priſe le 5 Décembre, pleine de cette mâle vigueur digne de notre Chambre des Communes.

Il faut auſſi convenir que le Parlement de Languedoc a porté le délire à un point inconcevable. Pour notre malheur, le Miniſtère public eſt, dans cette Compagnie, exercé par trois têtes bien jeunes. Le Procureur-Général, le plus âgé des trois, n'a pas trente ans. Vous l'aurez aiſément jugé, en parcourant le Réquiſitoire qu'il prononça le 21 Octobre, lors de l'enregiſtrement de la Loi du 23 Septembre dernier. Ce Réquiſitoire a aliéné ſans retour les Tribunaux ſubalternes qui y ſont ſi indignement traités. Le Préſidial de Niſmes y a répondu par un Arrêté, plein tout-à-la-fois de modération, d'énergie & de raiſon ; & au moment où il forçoit l'admiration de toute la France, le premier Avocat-Général l'a inconſidérément déféré aux Chambres aſſemblées, & a requis que tout le Préſidial, juſques aux Huiſſiers, fût décrété de priſe de corps. Cet avis paſſoit à l'unanimité, lorſqu'un vieux Conſeiller de la Grand-Chambre obſerva à la Cour : qu'il ſeroit peut-être dangereux, dans les circonſtances, de rendre des Arrêts qu'elle ſeroit dans l'impoſſibilité de faire exécuter ; qu'il falloit examiner, avant tout, ſi on

trouveroit un Huissier assez hardi pour aller les signifier. Cette observation suspendit la fougue des Conseillers aux Enquêtes, & la délibération fut renvoyée à un autre jour.

Ces détails ont été malheureusement connus à Nismes; & c'est pour montrer le cas que l'on fait de leurs Arrêts, que la Ville a pris la délibération dont je vous ai parlé, & qui est souscrite par plus de deux mille citoyens de tous les ordres.

Les choses ont encore été poussées plus loin en Bretagne. Les villes de Nantes & de Quimper ont forcé leurs Magistrats de continuer leurs fonctions en Grand-Bailliage. Le Parlement de Rennes a eu l'imprudence d'envoyer à Quimper des Huissiers, pour ordonner aux Officiers du Sénéchal d'obéir à la Loi du 23 Septembre. Le Peuple a chassé les Huissiers avec ignominie, & promesse de les assommer s'ils osoient revenir. Le Parlement a nommé des Commissaires pour se transporter sur les lieux : la maison où ils sont descendus a été investie dans l'instant, & ces Messieurs ont jugé convenable de sortir de la Ville, sans exécuter leur commission. Vainement ils se sont adressés à la Cour pour demander des Troupes, afin que *force demeure à Justice*; la Cour les a refusées, & a cassé par Arrêt du Conseil la procédure qu'ils avoient commencée contre la ville de Quimper.

Vous voyez que nos intérêts ne sauroient être en de plus mauvaises mains, & que nous sommes à la veille de perdre le fruit que nous avons retiré des Compagnies enregistrantes depuis 1614; car, Milord, on ne peut se le dissimuler, c'est à elles que nous devons le désordre des Finances de la France; c'est en usurpant les droits du peuple, qu'elles ont donné aux Ministres la facilité d'abymer le Royaume. Tant que ceux-ci se sont contentés d'écraser le Peuple, les Parlements, le Clergé & la Noblesse n'ont point réclamé contre cet ordre de choses; mais lorsque l'impuissance du Tiers-Etat a mis le Gouvernement dans la nécessité de pressurer un peu les deux premiers ordres, aussi-tôt tous les Privilégiés se sont ligués. Les Magistrats se sont déclarés incompétents pour enregistrer des impôts qui devoient également frapper tous les Sujets du Roi, & les autres ont rempli la France des cris de leurs injustes réclamations.

Si je ne puis venir à bout de culbuter ce maudit Necker, aussi inaccessible à la crainte qu'à la corruption, & qui

ſoutient le peuple dans l'eſprit du Roi, tout eſt perdu pour nous ; c'eſt auſſi vers ce but que je dirige toutes mes démarches. Le Parlement de Paris étoit parfaitement entré dans mes vues, il l'avoit attaqué ouvertement dans ſon Arrêté du 5 Décembre dernier ; mais cet Arrêté n'a pas eu le ſuccès que nous en attendions ; il a été regardé à la Ville & à la Cour comme une plate palidonie. Je crains que la faveur populaire ne rende ce Miniſtre imperturbable, & il me paroît que Louis XVI eſt convaincu que ſa force eſt dans ſon peuple, & qu'il doit faire cauſe commune avec lui. Il a annoncé durement aux Députés du Parlement qui lui avoient apporté les ſupplications faites en conſéquence de l'Arrêté du 5, qu'il n'avoit rien à leur répondre, & que c'eſt au milieu de la Nation aſſemblée qu'il vouloit concerter les moyens propres à aſſurer la proſpérité publique.

Empêchons, Milord, les Etats-Généraux de s'aſſembler ; ſans cela, je vous le répète, tout eſt perdu pour nous. Les Parlements ne ſont plus que des Cours de Jugeurs ; les Grands-Bailliages reparoiſſent plus brillans que jamais ; la Nation reprend ſes droits, & les Anglois n'auront plus que le ſecond rang dans l'Europe. Il faudroit peut-être dans ce moment que le nouveau Régent ſuſcitât une guerre à la France ; nos bons amis offriroient d'enregiſtrer un impôt, *vu la néceſſité des circonſtances*, avec la condition tacite du renvoi du Miniſtre des Finances ; les choſes reprendroient leur cours ordinaire, ou tomberoient dans une confuſion dont nous ſaurions profiter, & nous conſerverions l'Empire que je vois prêt à nous échapper. Enfin, Milord, mettez ma lettre ſous les yeux du Conſeil de St. James, qu'il cherche des moyens prompts & ſalutaires ; car jamais, à mon avis, l'Angleterre ne s'eſt trouvée dans une pareille criſe.

171